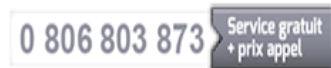


Urssaf service Tese Bordeaux
www.letese.urssaf.fr



GIRARD Sophie
SAS LE MAS DE L ESSENTIEL
TREBAIX
25 chemin DE LA SERRE
46090 VILLESEQUE

Vos références
(à rappeler dans toute correspondance)

GIRARD Sophie
SIRET 98273019400015
URSSAF MIDI-PYRENEES

Objet : Décompte de cotisations - Avis de prélèvement

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-après les informations concernant votre prochain prélèvement.

Montant total des cotisations dues : 358,57 euros
Montant total de l'impôt sur le revenu prélevé : 0,97 euros
Montant à régler arrondi à l'euro le plus proche : 360,00 euros
(article L. 133- 10 du code de la sécurité sociale)
Prélèvement à partir du : 15/10/2025
BIC : AGRIFRPP812
Compte bancaire : FR 76 11206000940097389483874
Identifiant du créancier Sepa (ICS) : FR10ZZZ113417
Référence unique de mandat (RUM) : 031077CT320241203115750A000061202

Les mentions ci-dessous vous indiquent le détail des cotisations dues par salarié et par période d'emploi*. Toute modification de déclaration, impactant le montant de ces cotisations, fera l'objet d'une régularisation, qui sera prise en compte sur le prochain décompte.

N'hésitez pas à contacter nos conseillers pour obtenir de plus amples informations.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

La Direction.

* Seuls les bulletins de paie générant un débit ou un crédit de cotisations supérieur à 1€ vous ont été envoyés. Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir les documents non transmis sur le site www.letese.urssaf.fr ou en vous adressant à votre centre.

Détail par salarié	Références	Cotisations et contributions dues à l'Urssaf	Cotisations dues à des organismes tiers	Montant de l'impôt sur le revenu prélevé	Total
GIRARD SOPHIE Période d'emploi Date de paiement du salaire	Réf : 2025240Z19663 / 1 01/08/2025 au 31/08/2025 31/08/2025	358,57 euros	0,00 euros	0,97	359,54 euros